RÉGION ACADÉMIQUE
MAYOTTE
Liberté
Égalité
Fraternité

Une académie
Une ambition

Bulletin académique n°1



Une académie, Une ambition

Bulletin académique n°1



ÉDITO Rectrice

Grande cause académique de la rentrée scolaire 2026-2027 : Acquisition et développement du raisonnement scientifique

Cette rentrée 2026 nous rassemble autour d'une ambition : permettre à chaque élève de réussir, de révéler son potentiel et de construire son avenir. Les jalons posés l'an dernier (acquisition du langage, renforts en grande section, amélioration du climat scolaire) seront poursuivis et consolidés. Cette année, nous franchissons une nouvelle étape avec notre grande cause académique : l'acquisition et le développement du raisonnement scientifique. Automatismes, résolution de problèmes, capacité à observer, questionner, argumenter et exercer son esprit critique : cette priorité, qui rejoint celle portée au niveau national, est un puissant levier d'apprentissage, d'émancipation et de progrès.

Cette exigence doit accompagner chaque élève tout au long de son parcours, de la maternelle au lycée. Elle nous engage à consolider les fondamentaux, à prévenir les difficultés et le décrochage, mais aussi à reconnaître les talents et à nourrir l'ambition de chacun. Elle doit permettre une orientation choisie et ouvrir tous les possibles, en luttant notamment contre les déterminismes qui éloignent encore trop souvent les filles des disciplines scientifiques et en développant une offre de formation, notamment professionnelle, en prise avec les besoins de nos territoires.

La réussite de nos élèves repose également sur l'expertise et l'engagement des personnels. Formation initiale et continue, mutualisation des pratiques, accompagnement RH et attention portée au bien-être doivent nous permettre de faire de chaque école et de chaque établissement un lieu où l'on apprend, où l'on progresse et où l'on prend soin de celles et ceux qui font vivre quotidiennement le service public d'éducation. C'est bien « l'humain au cœur de nos métiers » que nous devons continuer à faire vivre.

Enfin, notre action doit s'inscrire dans un véritable continuum éducatif, à travers les trois espaces-temps de la vie de l'enfant : la classe, où l'on apprend et où se repèrent difficultés comme potentialités ; l'école ou l'établissement, où se construit un collectif éducatif protecteur et exigeant ; le territoire de vie, où familles, collectivités, associations, acteurs sportifs, culturels et économiques prolongent avec nous l'action éducative. Cette alliance doit permettre à chaque jeune de trouver sa place, mais aussi de faire l'expérience de l'engagement, qu'il soit citoyen, associatif ou sportif.

Instruire, protéger, unir : ces trois missions fondamentales, érigées par le ministre en boussole pour l'ensemble de notre institution, trouvent ainsi leur traduction concrète dans notre académie. En plaçant l'École au cœur des apprentissages, des parcours et des territoires, nous portons une même promesse : donner à chacun les moyens d'apprendre, de raisonner, de s'engager et de construire librement son avenir.





Sommaire

01 Permettre à chaque élève d'aller au bout de son potentiel

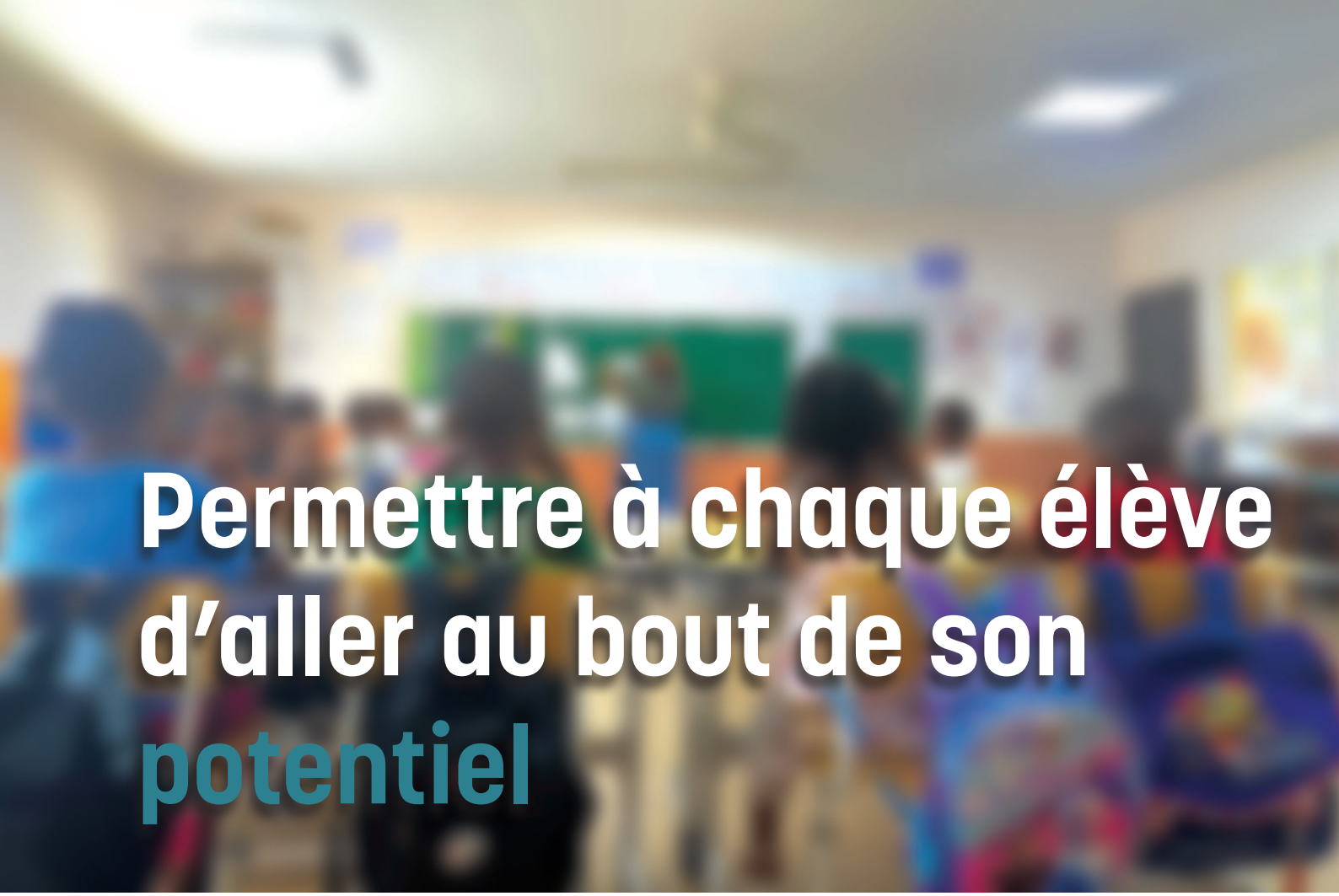
- 01 Primaire
- 03 Collège
- 08 Lycée ambitieux, accompagnateur et insérant

12 Remettre de l'humain au cœur de notre action

- 12 Concours de recrutement
- 13 Une école, lieu de formation et de mutualisation des expertises
- 18 Accompagnement des personnels

19 Une alliance éducative dans la prise en charge des temps de l'enfant

- 19 Un climat sûr et protecteur
- 21 L'engagement pour un continuum éducatif



Permettre à chaque élève d'aller au bout de son potentiel



Édito

Mickaël Dutreuil
Adjoint à la Directrice académique des services de l'Éducation nationale (A-DASEN)

À Mayotte, mieux préparer l'entrée dans les apprentissages fondamentaux constitue une priorité majeure.
De la grande section au CE1, le renforcement de l'encadrement vise à mieux répondre aux besoins des élèves et à consolider leurs acquis.
Langage, manipulation, expérimentation et raisonnement sont au cœur de cette ambition pédagogique.
L'enjeu est de donner à chaque élève les bases indispensables pour comprendre, apprendre et poursuivre avec confiance son parcours scolaire.

Primaire

Renforts en grande section

Engagé à Mayotte depuis janvier 2026, le dispositif de renforcement des grandes sections poursuit son déploiement progressif sur trois années. À cette rentrée, une nouvelle étape est franchie avec 83 postes supplémentaires mobilisés pour renforcer l'encadrement en grande section.
Concrètement, un enseignant supplémentaire intervient en appui dans les classes de grande section, afin de permettre un accompagnement plus étroit des élèves et davantage de temps d'apprentissage en groupes restreints.
L'objectif est de mieux préparer chaque élève à son entrée au CP, en portant une attention particulière à la maîtrise du langage, aux premiers apprentissages mathématiques et au développement des compétences indispensables à la réussite au cycle 2.
Cette mesure constitue ainsi un investissement fort en faveur de la réussite des élèves dès l'école maternelle et d'une meilleure continuité des apprentissages entre la grande section et le CP.



Marion PETIT
Directrice de l'école maternelle
Cheik Said Ahmad 2B

Depuis janvier 2026, l'école Cheik Said Ahmad 2B expérimente le dispositif « Renforts GS », déployé dans plusieurs territoires de Mamoudzou et de Koungou. Dix classes de grande section bénéficient de l'appui de quatre enseignants en renfort. « Être deux dans la classe permet de proposer deux ateliers dirigés au lieu d'un, de travailler en plus petits groupes et de mieux accompagner les élèves en difficulté. » Les équipes observent notamment des progrès en langage oral. Le dispositif permet aussi de croiser les regards et multiplier les approches, grâce à l'observation entre collègues et au partage des pratiques. Une dynamique qui bénéficie aux élèves tout en favorisant la montée en compétences des enseignants.

Dédoublement CP-CE1 : bilan, quelle plus-value ?

Dans le cadre de la politique nationale d'éducation prioritaire, l'académie de Mayotte poursuit le dédoublement des classes de CP et de CE1.
À Mayotte, cette mesure représente un engagement particulièrement important : elle concerne près de 17 000 élèves de CP et de CE1 et mobilise près de 1 310 enseignants. En réduisant les effectifs des classes, le dédoublement permet aux enseignants de consacrer davantage de temps à chaque élève, de mieux prendre en compte les besoins de chacun et de favoriser un enseignement explicite et structuré.

L'objectif est de permettre à tous les élèves de maîtriser les savoirs fondamentaux – lire, écrire, compter et raisonner – dès les premières années de l'école élémentaire.

À Mayotte, le dédoublement constitue ainsi un levier majeur pour consolider les apprentissages et réduire les inégalités scolaires dès le début du parcours de l'élève.



Musutoihi ALIHAD
Directeur d'école
EEPU Koungou Plateau 2

L'école élémentaire Plateau 2 a expérimenté ce dispositif depuis son ouverture. Il a permis d'après les indicateurs de l'école un progrès de nos élèves tant dans les fondamentaux du français que des mathématiques.
Nous avons constaté que chaque élève bénéficie d'un temps d'encadrement conséquent dans les ateliers d'apprentissages. Des progrès remarquables sont observés chez nos élèves en conscience syllabique, en encodage et en décodage, ainsi que dans les activités arithmétiques et la résolution de problèmes. Ceci grâce au déploiement de manuels Néo et piano plus les matériels de manipulation dans le système de numération.
Les enseignants ont un retour encourageant. Ils notent le fait d'être deux encadrants dans une salle de classe, ainsi que des réussites clés dans l'harmonisation des pratiques.
Enfin, je crois que tout succès dans notre métier est le fruit d'un travail collectif appelé l'école inclusive.

Focus sur le raisonnement scientifique dès la maternelle.

Développer le raisonnement scientifique dès l'école maternelle
Dans le cadre des orientations ministérielles, de la lettre de rentrée et de la mise en œuvre des nouveaux programmes, l'académie souhaite renforcer dès l'école maternelle la découverte du monde, l'observation, la manipulation et l'expérimentation.

Observer, comparer, essayer, se questionner, formuler des hypothèses et expliquer ce que l'on comprend permettent à l'enfant de construire progressivement son raisonnement.

Cette démarche est étroitement liée à l'acquisition du langage : mettre des mots sur ce que l'on observe, ce que l'on fait et ce que l'on pense aide à mieux raisonner. Dès la maternelle, langage et démarche scientifique se nourrissent ainsi mutuellement pour développer la curiosité, la réflexion et la capacité de chaque élève à comprendre le monde qui l'entoure.



Collège

Poursuivre les groupes à 13-22-ACOI, avec une attention portée aux mathématiques

Les « groupes à 13 » est un dispositif qui est normalement constitué de 13 élèves, éventuellement 14 si de nouveaux élèves doivent être intégrés en cours d'année. Ce dispositif s'adresse à des élèves non lecteurs, généralement non décodeurs ou petits décodeurs, il s'agit des élèves lisant moins de 10 mots par minute en entrant au collège (cela concerne de l'ordre de 1000 élèves chaque année à Mayotte). Ces difficultés importantes en lecture sont généralement corrélées à une maîtrise de la langue orale fragile et à un niveau en mathématiques correspondant au mieux aux attendus de CP ou de CE1.Les élèves des groupes à 13 sont inscrits dans une classe standard où ils suivent les enseignements d'EPS, d'arts plastiques, d'éducation musicale et d'EMC avec des élèves sans profil particulier. Pour les autres disciplines, ils sont regroupés à 13 élèves avec un renforcement des horaires de français et de mathématiques et une diminution des horaires des autres disciplines.



Philippe AGUT
Enseignant

Ce sont pour la plupart des enfants qui n'ont pas suivi une scolarité traditionnelle pour diverses raisons et se retrouvent en difficulté en lecture, écriture mais également à l'oral. La méthode Néo que je suis à la lettre est une méthode très favorable non seulement à l'apprentissage de la lecture et écriture mais également à l'estime de soi. Cette année et à titre expérimental chaque groupe est mobile, un enfant qui progresse plus vite peut basculer dans un groupe de 22, voire une classe standard et réciproquement intégrer un groupe à besoins plus pertinent pour l'élève.

Concernant les « groupes à 22 », il s'agit d'un dispositif qui est normalement constitué de 22 élèves, ce nombre pouvant varier de 20 à 24 en fonction des besoins des élèves de l'établissement. Ce dispositif s'adresse à des élèves qui sont alphabétisés mais qui maîtrisent mal la lecture, il s'agit d'élèves lisant plus de 10 mots par minute mais moins de 50 mots par minute. La priorité doit être donnée aux élèves lisant entre 10 et 35 mots par minute. Ces difficultés en lecture sont généralement corrélées à une maîtrise de langue orale fragile et à un niveau en mathématiques correspondant au mieux aux attendus de fin de CE2. Les élèves des groupes à 22 sont inscrits dans une classe standard où ils suivent les enseignements d'EPS, d'arts plastiques, d'éducation musicale et d'EMC avec d'autres élèves. Pour les autres disciplines, ils sont regroupés à 22 élèves avec un renforcement des horaires de français et de mathématiques et une légère diminution des horaires des autres disciplines.

Collèges en progrès

4 collèges sont concernés par le



dispositif sur l'académie de Mayotte.

L'objectif principal est de faire progresser **tous les élèves**, avec une attention particulière aux élèves en grande difficulté, en agissant sur les apprentissages mais aussi sur les conditions de réussite : climat scolaire, autonomie, travail personnel, relation avec les familles, etc.

Chaque collège analyse ses résultats et identifie les **freins aux apprentissages** et les besoins spécifiques de ses élèves.

À partir du diagnostic, l'établissement construit un plan d'action sur plusieurs années, avec des objectifs de progrès et des indicateurs permettant de suivre les effets des actions.

Il ne s'agit pas d'appliquer un modèle unique. Selon les besoins, les collèges peuvent mettre en place :

- des **petits groupes** ou groupes de besoins ;
- un accompagnement renforcé en **français et mathématiques** ;
- davantage de **lecture** ;
- de la **co-intervention** ;
- du tutorat ou mentorat ;
- **Devoirs faits** et stages de réussite ;
- des actions sur le **climat scolaire**, le bien-être et le lien avec les familles.

Le collège travaille avec une **équipe d'appui académique ou départementale** : inspecteurs, formateurs, personnels sociaux et de santé, selon les besoins. Des temps de travail collectif sont également prévus pour permettre aux équipes de construire et mettre en œuvre les actions.

En une phrase

« Collège en progrès » est une démarche d'amélioration collective et pluriannuelle : partir des besoins réels des élèves, construire une feuille de route propre à chaque collège et mobiliser les équipes et les ressources académiques pour faire progresser prioritairement les élèves les plus fragiles.



Jean-Denis PEYRET
Principal
collège de Ouangani

La démarche « Collège en progrès » s'inscrit dans une logique résolument ascendante : elle repose sur les besoins identifiés par l'établissement. À partir d'une analyse à 360° qui comprend les résultats des élèves, le climat scolaire, les pratiques pédagogiques, le fonctionnement collectif, les équipes construisent leur propre diagnostic et définissent leurs priorités. L'intérêt de la démarche réside ensuite dans un accompagnement fort, associant la gouvernance académique, l'établissement, les corps d'inspection, l'équipe académique de formation continue ainsi que l'ensemble des services. Pour un collège, c'est une belle aventure collective et forte qui ouvre de nombreuses opportunités de développement : liaisons interdegré, programme de formation pluriannuel et partenariats.

Orientation PPEO

La mise en œuvre du Plan Avenir dans l'académie de Mayotte s'inscrit dans un contexte singulier, caractérisé par une forte dynamique démographique, une diversité culturelle et linguistique ainsi que par le classement de l'ensemble du territoire en éducation prioritaire. Ces spécificités influencent les parcours des élèves et nécessitent une approche adaptée aux réalités et aux besoins du territoire.

À ces caractéristiques structurelles s'ajoutent plusieurs enjeux systémiques, liés à la fois aux contraintes de l'offre de formation et à la persistance de déterminismes sociaux et sexués qui pèsent sur les aspirations et influencent les choix d'orientation, les parcours de formation et les trajectoires professionnelles des jeunes.

Plusieurs constats :

- Des parcours différenciés entre les filles et les garçons :
des écarts significatifs s'observent à chaque étape du parcours scolaire et d'orientation ;

- Une tension persistante entre l'offre de formation professionnelle et la demande sociale :
malgré les ajustements structurels et organisationnels engagés ces dernières années, les capacités d'accueil dans la voie professionnelle demeurent insuffisantes pour répondre pleinement aux aspirations des élèves et des familles. Cette situation limite les possibilités d'orientation choisie et complexifie l'adéquation entre les parcours de formation et les besoins économiques du territoire ;

- Un accès à l'enseignement supérieur contraint :
bien que des efforts importants aient été engagés afin de développer et de diversifier l'offre locale de formation post-baccalauréat, près de 65 % des bacheliers sont contraints de poursuivre leurs études hors du territoire. Cette mobilité constitue un facteur de fragilisation des parcours et soulève des enjeux d'accompagnement, de sécurisation des transitions et de réussite dans l'enseignement supérieur.

- Des défis en matière d'insertion professionnelle :
la croissance rapide de la population jeune se heurte à un marché du travail encore fragile et insuffisamment structuré. Si plusieurs secteurs d'activité connaissent des besoins en compétences et en recrutement, la capacité du tissu économique local à absorber les flux de jeunes diplômés demeure limitée, générant des écarts persistants entre les qualifications acquises, les aspirations des jeunes et les opportunités d'emploi disponibles.

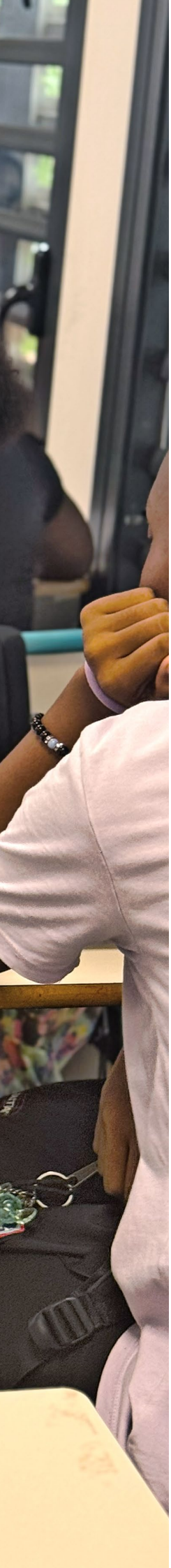




Le Plan Pluriannuel d'Éducation à l'Orientation dont chaque collège et chaque lycée doit se doter constitue un levier stratégique pour :

- Lutter contre les inégalités de destin ;
- Favoriser une orientation choisie, fondée sur les potentialités et les appétences de chaque élève, tout en tenant compte des réalités socio-économiques du territoire ;
- Renforcer la réussite scolaire en articulant davantage les apprentissages fondamentaux, le développement des compétences et la construction du projet d'avenir de l'élève ;
- Faire évoluer le pilotage des parcours, en passant d'une logique de gestion des flux à une logique de personnalisation et d'accompagnement des trajectoires individuelles ;
- Fédérer l'ensemble de la communauté éducative autour d'une ambition commune ;
- Contribuer à l'amélioration du climat scolaire, en renforçant le sens donné aux apprentissages, l'engagement des élèves et leur projection positive dans l'avenir.


AGASCAR



Lycée ambitieux, accompagnateur et insérant

Troisième année de choix décisifs vers la poursuite d'études supérieures et l'insertion professionnelle.

Seconde de détermination

La seconde de détermination : **oser**, **consolider**, **choisir.** Dans l'ambition d'un lycée de l'excellence qui élève le niveau général et permet à chaque élève de développer pleinement ses potentialités, la rentrée 2026 marque la mise en œuvre d'une expérimentation dans tous les lycées : la « seconde de détermination ».

■ Cette nouvelle organisation répond à un double enjeu :

tenir compte du niveau de compétences des élèves à l'issue de la 3e et permettre à chacun de construire une orientation choisie, cohérente avec ses potentialités et ses aspirations. Inscrite dans une logique de personnalisation et d'accompagnement des trajectoires individuelles, la seconde de détermination offre aux élèves qui en ont besoin du temps pour consolider leurs acquis, prendre confiance et faire mûrir leur projet d'orientation.

Elle constitue notamment un levier pour permettre aux élèves encore hésitants ou fragiles d'oser la voie générale et technologique, en élargissant le champ des possibles et en sécurisant leur parcours. Elle vise ainsi à prévenir les ruptures et le décrochage, à faciliter les passerelles entre les voies générale, technologique et professionnelle et à conduire chaque jeune vers un projet réaliste, choisi et ambitieux. La seconde de détermination poursuit ainsi trois objectifs complémentaires : **SÉCURISER** les parcours et prévenir les ruptures ; **CONSOLIDER** les acquis et les méthodes pour favoriser la réussite ; **ORIENTER** chaque élève vers un choix éclairé et ambitieux. Son emploi du temps s'organise autour de trois blocs complémentaires :

- Enseignements généraux et consolidation, pour renforcer les connaissances, les compétences et les méthodes indispensables à la poursuite du parcours ;
- Compétences psychosociales, pour développer la confiance en soi, l'autonomie, la capacité à coopérer et à se projeter ;
- Projet d'orientation, pour découvrir les différentes voies de formation, mieux identifier ses potentialités et construire progressivement son projet.

■ Orientation choisie, parcours sécurisé, qualification renforcée :

la seconde de détermination doit permettre à chaque élève de disposer du temps et de l'accompagnement nécessaires pour oser davantage, progresser et construire son avenir avec ambition.



Jean-Jacques EWANE
Proviseur
lycée de Bandrélé

Pour mettre en œuvre la seconde de détermination dans notre établissement, nous avons construit une organisation qui permet aux élèves d'explorer progressivement différentes voies. Au cours des deux premiers trimestres, ils alterneront des temps consacrés aux sciences expérimentales, à l'économie-gestion et à la prévention-santé-environnement, parallèlement à un travail régulier sur leur orientation. En dernière période, des mini-stages et un stage de découverte de cinq jours viendront compléter ce parcours et leur permettre de confronter leur projet à la réalité des formations envisagées.

Égalité Filles-Garçons dans les disciplines scientifiques

Dans le cadre du plan « Filles et maths », l'académie de Mayotte déploie une stratégie ambitieuse pour favoriser l'engagement des filles et des garçons en mathématiques, dans les sciences et le numérique, et les accompagner durablement vers les parcours scientifiques.

L'académie peut s'appuyer sur des résultats encourageants. Dès la 6e, les filles obtiennent en mathématiques des résultats légèrement supérieurs à ceux des garçons, à rebours de la tendance nationale. Cette dynamique se poursuit au lycée : en spécialité mathématiques, les filles représentent 59 % des élèves en première et 53 % en terminale, contre respectivement 48 % et 42 % au niveau national. Leur taux d'abandon de la spécialité entre la première et la terminale est également sensiblement plus faible. Cependant, les résultats aux épreuves de mathématiques du Baccalauréat sont moins prometteurs.

L'enjeu est désormais de conforter les acquisitions et de développer le raisonnement scientifique dans toutes les disciplines.

D'autre part, afin de lever durablement les freins liés aux représentations et aux stéréotypes de genre, l'accompagnement à l'orientation constitue un levier essentiel. L'académie encourage la valorisation des parcours scientifiques féminins, notamment à travers des rencontres avec des femmes scientifiques et des professionnelles du numérique, afin de donner aux élèves des modèles auxquels elles peuvent s'identifier.

Des actions spécifiques viennent renforcer cette dynamique, à l'image des « Lunch NSI », organisés dans le cadre de la semaine du numérique et des sciences informatiques, ou encore de la Semaine des mathématiques, dont la 15e édition, consacrée au thème « Égalités », a permis de mettre en lumière la diversité des talents.

■ Les concours participent également à cette mobilisation :
aux Olympiades nationales de mathématiques, 62 % des élèves inscrits étaient des filles et celles-ci représentaient 65 % des élèves primés. Le développement de clubs et d'ateliers mathématiques dans les établissements doit également permettre de susciter le goût des sciences et de renforcer la confiance des élèves.

La formation des personnels constitue également un pilier central de la stratégie académique. Les enseignants bénéficient de sessions de sensibilisation aux stéréotypes de genre.

Les travaux du GREMM – Groupe de Réflexion sur l'Enseignement des Mathématiques à Mayotte – contribuent parallèlement au développement d'une pédagogie plus égalitaire.

■ À travers cette mobilisation collective, l'académie poursuit une ambition forte :
faire des mathématiques, des sciences et du numérique des domaines dans lesquels chaque élève peut se projeter et réussir, indépendamment de son genre.



Dominique DE BOLLIVIER
IA-IPR
de Mathématiques

Comment permettre aux jeunes filles de se projeter davantage dans les sciences ?
Au LPO de Dembéni, le projet « Les Visio-Maths » a choisi de partir des parcours et des métiers. Durant la Semaine des mathématiques, des élèves de seconde, première et terminale ont rencontré six femmes aux trajectoires scientifiques variées : chercheuse, ingénieure, doctorante ou encore cheffe de projet. L'objectif : déconstruire les représentations, faire découvrir la diversité des débouchés et montrer que les parcours scientifiques leur sont pleinement accessibles. La présence d'une doctorante mahoraise et d'une chercheuse exerçant à Mayotte a également permis de proposer aux élèves des modèles de proximité auxquels elles peuvent plus facilement s'identifier.



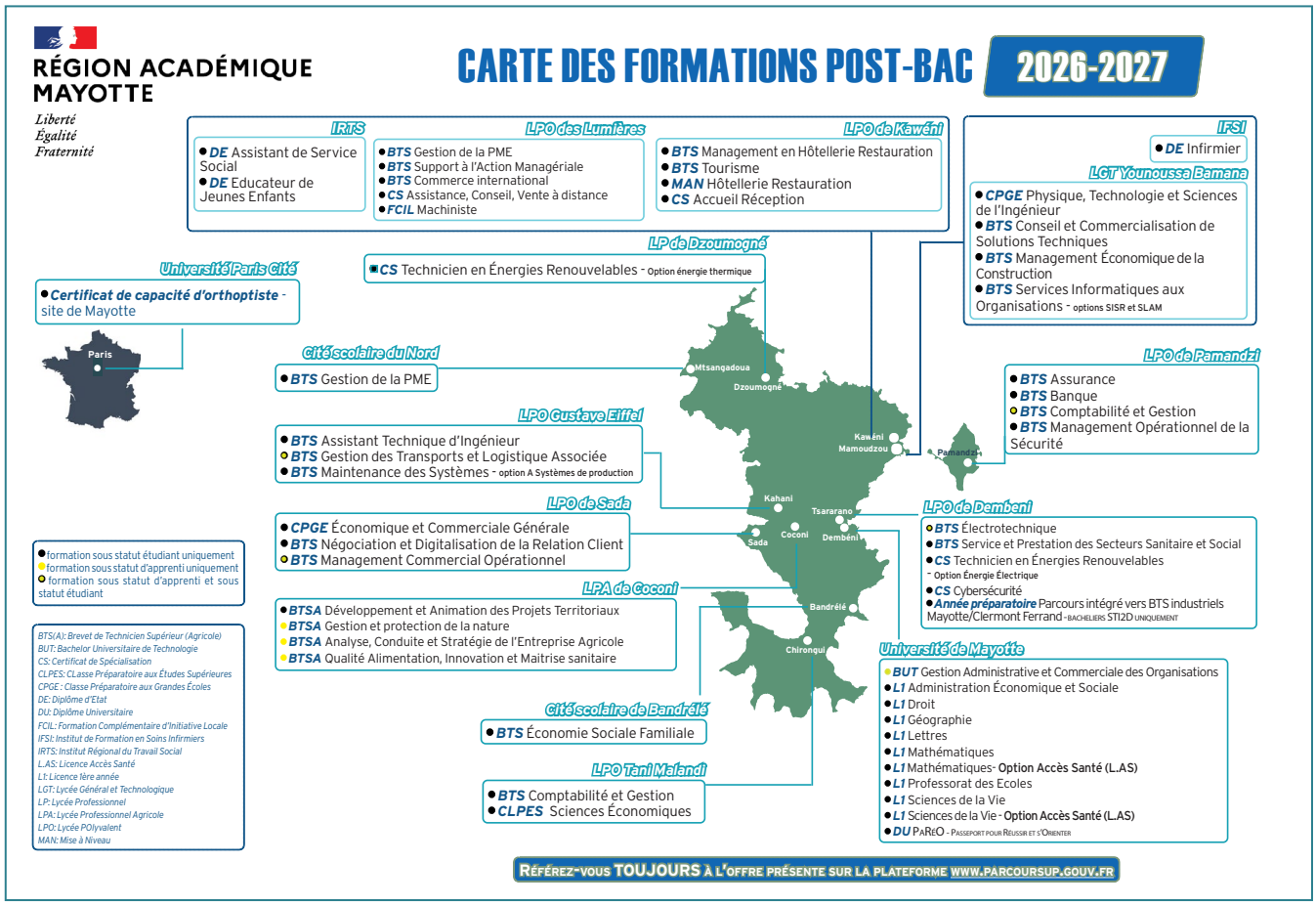
Carte des formations avec un focus sur les formations scientifiques

En troisième année de lycée, chaque élève doit pouvoir se projeter avec confiance vers la poursuite d'études supérieures ou vers une insertion professionnelle réussie. À Mayotte, cette ambition repose sur une carte des formations à la hauteur des aspirations de notre jeunesse et des besoins du territoire. L'académie poursuit ainsi l'adaptation de son offre de formation aux réalités économiques et aux secteurs stratégiques de Mayotte : BTP, tourisme, agriculture, pêche, santé, services, numérique et transition écologique. Les comités de filière, réunissant État, acteurs économiques, branches professionnelles et Éducation nationale, contribuent à mieux identifier les compétences attendues et à faire évoluer les formations en conséquence.

Cette dynamique concerne également la voie générale et technologique, avec une attention particulière portée aux formations scientifiques et technologiques, indispensables pour répondre aux enjeux de développement du territoire et ouvrir davantage de perspectives d'études aux élèves. L'académie propose notamment des enseignements permettant de développer les compétences en mathématiques, sciences, numérique et technologies. Une attention particulière est également portée à la série STI2D (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable), dont l'académie a fait un axe de développement prioritaire au cours des trois dernières années, avec une augmentation volontariste des capacités d'accueil.

Cette dynamique permet d'offrir à davantage de jeunes Mahorais un accès à une formation scientifique et technologique exigeante, concrète et tournée vers l'innovation, le numérique, l'énergie, la construction et le développement durable. Elle contribue ainsi à diversifier les parcours de réussite et à renforcer les possibilités de poursuite d'études, notamment vers les BTS, les BUT et les écoles d'ingénieurs, tout en répondant aux enjeux technologiques et environnementaux auxquels le territoire est confronté.

Enfin, parce que l'ambition doit s'accompagner d'une sécurisation des parcours, l'académie renforce les dispositifs d'accompagnement, de prévention du décrochage, d'accès à la qualification et d'insertion professionnelle, en lien avec France Travail et les partenaires du territoire. Donner à chaque jeune les moyens de réussir, de poursuivre ses études ou de trouver sa place dans le monde professionnel : telle est l'ambition portée par le lycée à Mayotte.





Remettre de l'humain au cœur de notre action

Concours de recrutement

Nouveautés :

La rentrée 2026 marque surtout le début concret de la réforme du recrutement et de la formation des enseignants. En synthèse :

Le concours externe est désormais accessible à bac+3 (L3) pour le **CRPE**, le **Capes**, le **Capeps**, le **Capet**, le **CAPLP – disciplines générales**, ainsi que le concours de **CPE**.

Mais 2026 et 2027 sont des années de transition : les concours externes **bac+5 sont maintenus en parallèle** pour permettre aux étudiants déjà engagés en master de terminer leur parcours. À partir de 2028, la logique normale sera le recrutement à bac+3.

Après réussite au concours bac+3, le lauréat devient élève fonctionnaire et entre en master M2E (master enseignement et éducation) à la rentrée 2026. La formation est prévue sur **deux ans, rémunérée**, avec une montée progressive en responsabilité devant les élèves.

Les épreuves changent : les nouveaux concours bac+3 sont davantage centrés sur les **savoirs fondamentaux, la maîtrise disciplinaire et les compétences nécessaires au métier**, avec une structure différente des concours bac+5 actuels.

Le CRPE est particulièrement transformé : il devient accessible dès bac+3, avec de nouvelles épreuves. En 2026, le concours bac+5 existe encore parallèlement.

Les concours non concernés par cette bascule restent à bac+5, notamment l'**agrégation** et les concours internes.

Pour la **session 2027**, les inscriptions auront lieu **à l'automne 2026** ; le calendrier précis doit être publié prochainement.

Formation initiale

À partir de septembre 2026, la formation initiale est repensée autour du **master M2E (Master « Enseignement et éducation »)**.

La formation se fait principalement en **Inspé** pour le public, avec une articulation beaucoup plus forte entre **formation universitaire et expérience de terrain**. Elle comprend notamment :



- les savoirs disciplinaires et leur didactique ;
- la pédagogie et la conception des apprentissages ;
- l'adaptation aux différents profils d'élèves ;
- la connaissance du système éducatif et de l'institution ;
- l'analyse des pratiques et l'initiation à la recherche.

■ Le changement majeur

Le principe est donc inversé par rapport à l'ancien système :

Concours → formation professionnelle rémunérée → entrée progressive dans le métier → titularisation à bac+5.

La titularisation intervient après **l'obtention du master M2E et la validation de l'année de stage.** Les lauréats ayant suivi les deux années de formation doivent ensuite s'engager à servir **quatre ans dans la fonction publique**.

■ Et pour ceux qui sont déjà en MEEF ?

Il y a une transition importante en 2026 : le MEEF ne disparaît pas immédiatement. Les étudiants déjà en M1 MEEF en 2025-2026 peuvent poursuivre en M2 MEEF en 2026-2027. En revanche, **il n'y aura plus de recrutement en M1 MEEF premier degré, second degré et encadrement éducatif à partir de septembre 2026**.

En résumé : le M2E devient le nouveau parcours de formation des lauréats du concours bac+3, avec une vraie logique d'**alternance progressive**, et surtout un **statut rémunéré dès la première année**.

Une école, lieu de formation et de mutualisation des expertises

Expertise didactique : comprendre les apprentissages pour mieux enseigner

À Mayotte, le développement de l'expertise didactique constitue un levier majeur pour améliorer durablement les apprentissages. Il vise à renforcer la connaissance des savoirs à enseigner, de leur progressivité et des obstacles rencontrés par les

élèves, en articulant formation académique et analyse des situations réelles d'apprentissage.

Formations et séminaires, consacrés notamment à l'école maternelle, à l'éducation prioritaire et aux apprentissages fondamentaux, permettent de partager les apports de la recherche et de construire des références didactiques communes. Une attention particulière est portée au langage oral, au lexique, à la lecture et à la production d'écrits en français, ainsi qu'à la construction du nombre, au calcul, à la résolution de problèmes et au raisonnement en mathématiques. Dans le contexte plurilingue de Mayotte, la progressivité des apprentissages et les conditions d'accès aux savoirs font l'objet d'une attention particulière.

Cette expertise se construit également au plus près des classes. Les évaluations nationales, les observations en classe, l'analyse des productions des élèves et les évaluations d'école permettent d'identifier les obstacles aux apprentissages et d'adapter les pratiques. L'objectif est de développer une expertise didactique collective et partagée, directement orientée vers les progrès des élèves.

Premier degré

■ Résidence pédagogique

Les résidences pédagogiques permettent à une équipe d'être accompagnée directement dans son école autour d'un besoin identifié à partir des apprentissages des élèves. Elles associent diagnostic partagé, observation en classe, apports didactiques, expérimentation et analyse collective des effets sur les apprentissages.
Elles inscrivent ainsi la formation au plus près des situations rencontrées par les enseignants et favorisent la construction d'une expertise collective au sein de l'école.

■ Formation des directeurs d'école :

Avec 221 écoles publiques du premier degré, la formation des directrices et directeurs constitue un levier essentiel pour inscrire cette dynamique dans l'ensemble du territoire.
Dans le prolongement de la loi Rilhac, la formation des directrices et directeurs accompagne le renforcement de leur rôle dans le fonctionnement et le pilotage pédagogique de l'école.
Elle vise notamment à développer leur capacité à analyser les évaluations nationales, conduire le projet d'école, animer les conseils des maîtres et de cycle et mobiliser les ressources de la circonscription et de l'académie. L'objectif est de conforter leur rôle dans l'accompagnement des équipes et la mise en œuvre des priorités pédagogiques au plus près des besoins des élèves.

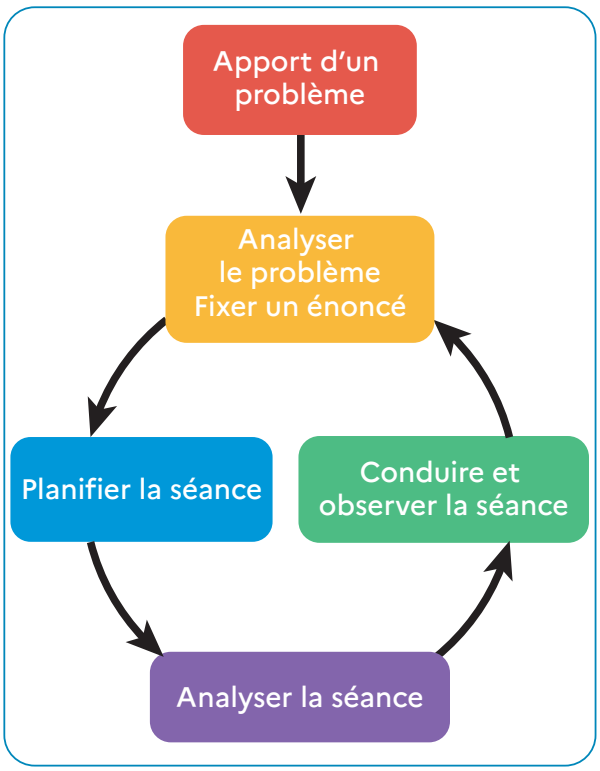
Second degré

■ Lesson Studies pour former au cœur des classes à l'enseignement explicite

Expérimentées depuis 2022-2023 en physique-chimie, les Lesson Studies se déploient progressivement dans d'autres disciplines autour d'un objet commun : l'enseignement explicite. Elles permettent de former les enseignants au cœur des classes, à partir de l'observation des élèves et de leurs apprentissages.
L'enseignement explicite vise à rendre plus lisibles les objectifs, les démarches et les attendus : le professeur verbalise, guide les premiers apprentissages, vérifie la compréhension et accompagne progressivement l'élève vers davantage d'autonomie.
Les Lesson Studies permettent de travailler



collectivement ces gestes professionnels. Une séance est préparée en équipe, mise en œuvre par un enseignant puis observée et analysée à partir de l'activité des élèves. Cette démarche permet d'identifier les obstacles, d'ajuster les pratiques et de mutualiser les enseignements tirés de l'expérience. La classe devient ainsi un véritable lieu de formation et de développement professionnel collectif.









Édito

Attoumani BINA
Directeur du pôle ressources humaines et formation (DRH)

Dans une académie confrontée à des défis quotidiens, accompagner les personnels ne peut se limiter à assurer leur gestion administrative. Derrière chaque dossier, chaque affectation, chaque demande, il y a une personne, un parcours professionnel et parfois une situation personnelle complexe.

Notre ambition est donc claire : construire une fonction RH plus proche, plus attentive et plus réactive, capable tout à la fois de sécuriser les parcours, d'accompagner les évolutions professionnelles et de prendre soin de celles et ceux qui font vivre chaque jour le service public d'éducation à Mayotte.

Cette ambition repose sur trois orientations : moderniser notre suivi RH, développer une véritable RH de proximité et renforcer notre politique de prévention et de bien-être au travail.

Accompagnement des personnels

Moderniser le suivi RH pour mieux accompagner

La modernisation de la fonction RH ne constitue pas une fin en soi : elle doit d'abord permettre d'améliorer le service rendu aux personnels.

L'académie poursuit ainsi la sécurisation et la fiabilisation de ses processus de gestion, tout en développant un suivi plus individualisé des situations. L'objectif est de mieux anticiper les difficultés, de réduire les délais de traitement et de permettre à chaque agent d'identifier plus facilement son interlocuteur.

Cette modernisation doit également permettre aux services RH de consacrer davantage de temps aux situations qui nécessitent écoute, conseil et accompagnement.



Une RH plus proche de ses personnels

Dans un territoire marqué par l'éloignement, les contraintes de mobilité et des conditions d'exercice parfois difficiles, la proximité constitue une dimension essentielle de notre politique RH.

Il s'agit de renforcer la capacité de l'académie à aller au-devant des personnels, à mieux les informer et à les accompagner aux différentes étapes de leur parcours : prise de fonctions, mobilité, évolution professionnelle ou situations individuelles nécessitant un accompagnement particulier.

Cette RH de proximité repose sur une conviction simple : une difficulté prise en charge suffisamment tôt est souvent une difficulté qui ne se transforme pas en crise.



Marie JAOZANDRY
Enseignante

Durant mes 4 années à Mayotte, la RH de proximité m'a énormément accompagnée. Grâce à leur aide, j'ai pu régulariser des anomalies sur mon salaire. Ils m'ont aussi conseillé pour l'évolution de ma carrière et m'ont encouragée à passer des concours. Ils m'ont accompagnée dans mes démarches auprès des impôts et m'ont soutenue à chaque difficulté. Leur disponibilité et leur bienveillance m'ont rassurée et m'ont donné le sentiment de ne jamais être seule. Cet accompagnement humain et réactif m'a rassurée et a renforcé mon envie d'évoluer et de m'investir dans l'enseignement. Je réitère mes remerciements à toute l'équipe d'avoir toujours été disponible et à l'écoute dans les moments difficiles, j'espère revivre la même expérience à La Réunion et rencontrer une équipe à la fois aussi humaine et professionnelle.

Prendre soin de celles et ceux qui font l'École

Prendre soin des personnels constitue désormais un axe à part entière de la politique académique. Cela suppose d'agir à la fois sur la prévention, l'écoute, la protection des agents et l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail.

Deux dispositifs illustrent particulièrement cette volonté :

- Stop Violences permet de mieux identifier et traiter les situations de violence, de harcèlement ou de souffrance au travail. Au-delà du signalement, l'enjeu est d'apporter une réponse rapide, coordonnée et protectrice, tout en développant une culture commune de prévention.
- Cap Bien-être s'inscrit dans une démarche plus globale de prévention et d'amélioration de la qualité de vie au travail. Il doit permettre aux personnels de disposer de ressources, d'espaces d'écoute et d'actions concrètes favorisant leur bien-être professionnel.
- Ces dispositifs participent d'une même évolution : passer d'une RH principalement gestionnaire à une RH qui accompagne, écoute, prévient et protège.

Notre objectif :
que chaque personnel de l'académie sache qu'au-delà de son dossier administratif, il peut trouver une écoute, un interlocuteur et un accompagnement.



Une alliance éducative dans la prise en charge des temps de l'enfant

Garantir un environnement scolaire sûr et serein est une condition essentielle pour permettre à chaque élève d'apprendre et de réussir. À la rentrée 2026, l'académie renforce son action autour de trois priorités : prévenir les violences, agir efficacement en situation de crise et accompagner les élèves vers un réengagement durable dans leur scolarité. Pilotée par le Service de défense et de sécurité académique (SDSA), cette démarche privilégie l'anticipation, la prévention et l'accompagnement des établissements, en lien étroit avec les familles et l'ensemble des partenaires du territoire. Elle associe fermeté face aux violences et prévention dans la durée, grâce à des réponses mieux coordonnées, au suivi des élèves en difficulté, à la sécurisation des établissements et à la formation des personnels. L'ambition est claire : protéger la communauté éducative tout en donnant à chaque élève les conditions pour retrouver pleinement sa place dans l'École.

Un climat sûr et protecteur

Prévenir les violences

Garantir à chaque enfant un climat sûr et protecteur constitue une condition essentielle de sa réussite, de son bien-être et de son engagement. Cette exigence appelle une politique de prévention globale, qui ne se limite pas au traitement des situations lorsqu'elles surviennent, mais vise à agir en amont, dans tous les espaces et tous les temps de vie de l'enfant. La lutte contre le harcèlement, l'éducation aux valeurs de la République, le développement des compétences psychosociales, la formation à la culture du risque ou encore l'engagement des élèves participent pleinement de cette démarche. Il s'agit également de mieux repérer les situations de vulnérabilité et de renforcer la capacité de chacun, personnels, élèves et partenaires, à prévenir, signaler et prendre en charge les violences.

Lutter contre les récidives

La protection des élèves suppose également de dépasser une gestion ponctuelle des incidents pour inscrire notre action dans la durée. À la réponse immédiate apportée



à une situation de violence doit succéder un suivi attentif des élèves concernés, qu'ils soient victimes ou auteurs, afin d'éviter que les mêmes situations ne se reproduisent. La convergence des réponses éducatives et disciplinaires, le suivi des élèves perturbateurs et, lorsque cela est nécessaire, la mobilisation coordonnée des partenaires qui prennent, le cas échéant, des sanctions proportionnées, doivent permettre de construire des réponses adaptées à chaque situation. Cette logique de réengagement doit aussi favoriser les alternatives à l'exclusion et permettre à l'élève de retrouver sa place dans le collectif, notamment grâce aux possibilités d'engagement proposées sur les temps périscolaire et extrascolaire.

Travailler avec les familles

Cette ambition ne peut se réaliser sans une alliance étroite avec les familles. Parents et personnels éducatifs partagent un même objectif : assurer la sécurité, le bien-être et la réussite de chaque enfant. Renforcer le dialogue avec les familles, mieux les associer à la prévention et à l'accompagnement des situations difficiles et soutenir les actions de parentalité permettent de construire une continuité éducative entre l'établissement et les autres espaces de vie de l'enfant. Cette coopération doit s'inscrire dans un environnement partenarial plus large, associant les acteurs de l'éducation, de la jeunesse, de la prévention et, lorsque les situations le nécessitent, les services compétents. C'est par cette mobilisation collective et par une responsabilité partagée que nous pourrons assurer une prise en charge cohérente des différents temps de l'enfant et installer durablement un climat de confiance et de protection.

L'engagement pour un continuum éducatif

Notre ambition est de construire un véritable continuum éducatif, permettant d'agir de manière cohérente sur les trois espaces-temps qui structurent la vie de l'élève : la classe, l'établissement et son environnement familial et territorial.

Au cœur de la classe, les professeurs sont les premiers acteurs du repérage des signaux faibles – absentéisme, exclusions, baisse des résultats, désengagement – afin de prévenir le décrochage et d'accompagner au plus tôt les élèves en difficulté. Il s'agit également d'identifier les aptitudes de chacun, de stimuler ceux qui disposent de facilités et de créer des collectifs d'élèves engagés qui se tirent mutuellement vers le haut. Le développement des compétences psychosociales, de l'estime de soi et l'attention portée à la santé mentale participent pleinement de cette ambition et de la construction du projet personnel d'orientation.

À l'échelle de l'école ou de l'établissement, professeurs, vie scolaire et équipes de direction doivent former un collectif éducatif solide, capable de prévenir les comportements qui éloignent des apprentissages et d'apporter des réponses éducatives cohérentes, notamment à travers une convergence des sanctions.

Enfin, ce continuum doit se prolonger dans l'environnement de vie de l'élève, en mobilisant les familles, les collectivités, les partenaires institutionnels, associatifs et le monde socio-économique. L'objectif est de proposer, sur tous les temps de l'enfant, des activités éducatives, sportives, culturelles et citoyennes qui favorisent son épanouissement, préviennent les conduites à risque et ouvrent de nouvelles perspectives, notamment grâce à une offre de formation professionnelle adaptée aux besoins du territoire.

L'éducation à la citoyenneté et la valorisation de l'engagement constituent le fil rouge de cette démarche : classes défense, élèves ambassadeurs contre le harcèlement, éco-délégués, engagements sportifs ou associatifs permettent aux jeunes de développer responsabilité, autonomie et esprit collectif. Il s'agit ainsi de permettre à chaque jeune de révéler son potentiel, de construire son avenir et de devenir pleinement acteur de la société.

À Mayotte, le sport prolonge le temps scolaire et crée des passerelles avec le territoire. Le retour des « Deux heures de sport en plus au collège » en donne une illustration concrète. Le dispositif cible en priorité les élèves qui pratiquent peu ou pas d'activité physique en dehors de l'EPS. À Ouangani, certains ont découvert l'aïkido ; à Tsingoni, la plongée. Derrière ces séances, un même principe : ouvrir l'établissement sur les clubs et les structures sportives locales.

Cette logique se poursuit avec l'ouverture progressive des équipements scolaires aux associations et le développement des liens avec les Maisons Sport-Santé. L'enjeu est de permettre à l'élève de passer de la découverte à une pratique régulière, au-delà du seul cadre scolaire.

Le sport peut aussi ouvrir d'autres horizons. En 2026, les élèves du collège Nelson Mandela de Doujani, champions académiques de Laser Run, ont représenté Mayotte aux championnats de France UNSS à Sens. Une compétition, mais aussi un déplacement, des rencontres et l'expérience de représenter son territoire.

De l'EPS au club, du collège à la compétition, ces parcours montrent comment l'École peut accompagner l'élève au-delà de la classe et inscrire son engagement dans un environnement éducatif plus large.

Prendre ses fonctions dans l'académie de Mayotte

Les ressources utiles pour la rentrée



RETROUVEZ-NOUS SUR

Instagram

Facebook

LinkedIn